

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 50 (1914)

Heft: 51-52

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

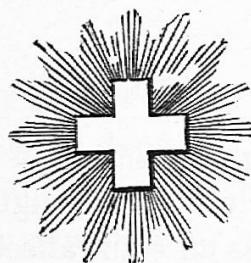
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L^{me} ANNÉE
N^{os} 51-52



LAUSANNE

19 Décembre 1914

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *Intérêts de la Société.* — *Le patriotisme.* — *Une occupation pour les petits.* — *Souscription en faveur des enfants belges.* — *Chronique scolaire : Vaud. Genève. France.* — *Bibliographie.* — *Variété.* — **PARTIE PRATIQUE :** *Leçons pour les trois degrés, Noël : Vocabulaire. Elocution. Récitation. Rédactions. Dictées.* — *Orthographe.* — *Géométrie.* — *Arithmétique.* — *Variété.* — **TABLE DES MATIÈRES.**

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Depuis le Congrès de juillet, le Bureau de la S. P. R. s'est occupé essentiellement de la publication du Compte rendu et de la souscription du corps enseignant et des écoles en faveur des Belges.

Notre **Compte rendu** est sorti de presse et doit être parvenu ou va parvenir à tous les souscripteurs ; ainsi que nous l'avons rappelé dernièrement, tous les membres qui n'avaient pas retourné la carte de *refus*, annexée aux rapports du Congrès, étaient considérés comme tels ; il est regrettable qu'un certain nombre n'aient pas cru devoir tenir cet engagement tacite, d'autant plus que le Compte rendu de 1914, de 145 pages, est le plus volumineux de ceux qu'a publiés notre Société. En d'autres temps, les conférences du cinquantenaire seules auraient pu, croyons-nous, faire l'objet d'un volume qui aurait trouvé sa place en librairie. Nous sommes certains que plusieurs de ceux qui ont refusé ce compte rendu regretteront plus tard de ne pas l'avoir en bibliothèque¹.

Souscription en faveur des Belges. — Les faits et renseignements qui sont parvenus à notre connaissance depuis la publication de notre appel du 24 octobre ont modifié sur certains points les dispositions que nous pensions prendre quant à l'affectation des fonds.

¹ On peut encore obtenir ce compte rendu (contre remboursement de 1 fr. 15) en s'adressant à M. J. Magnin, Avenue d'Echallens 30, Lausanne.

Lorsque le succès de notre souscription des écoles fut assuré, il nous a paru que les dons du corps enseignant lui-même seraient particulièrement bien placés en étant affectés à secourir des instituteurs ou institutrices belges victimes de la guerre. Nous avons appris l'existence d'un fonds hollandais de secours aux instituteurs belges. Par l'intermédiaire du dévoué secrétaire du Comité suisse de secours aux Belges, M. Meyhoffer-Rivier, nous nous sommes informés auprès du gouvernement belge, au Havre, s'il gère ou patronne un tel fonds. De plus, nous savons que parmi les Belges hospitalisés en Suisse se trouvent plusieurs instituteurs auxquels notre aide pourra être utile. Lorsque nos renseignements seront au complet, nous verrons à faire des dons du corps enseignant, d'entente avec le nouveau Bureau de la S. P. R., l'usage que nous commandent nos sentiments de solidarité envers nos collègues belges.

Quant au produit de la collecte des écoles, il avait été primitive-ment destiné aux seuls orphelins belges. Or le Comité suisse de secours nous apprend que, jusqu'ici, il n'a pas eu à s'occuper d'un seul orphelin belge. Ce n'est pas, hélas ! que la guerre n'en ait fait des milliers, mais ils sont aux bons soins des comités belges, anglais, français et hollandais, plus à portée que nous du théâtre de la guerre. Par contre, le Comité suisse est fréquemment embarras-sé par le fait qu'il a à hospitaliser des familles chargées d'en-fants que l'on ne peut, pour des raisons d'humanité et de conve-nances, séparer de leur mère. Procurer à ces familles, en Suisse, pendant la guerre, un foyer où elles puissent rester groupées, subvenir à leurs besoins, et, si possible, tenir en réserve le strict nécessaire pour le retour au pays, lorsque celui-ci aura été libéré, voilà, nous a-t-il paru, une utilisation des dons de nos élèves que ceux-ci ne pourront qu'approuver. Sauver les enfants, c'est bien ; mais sauver la mère *avec* les enfants, c'est mieux encore.

Le Comité suisse de secours aux Belges a bien voulu entrer dans nos vues ; la majeure partie des dons des écoles lui sera donc versée pour hospitaliser, dans nos divers cantons romands, et au prorata de leur apport, des familles belges chargées d'enfants.

Toutefois il nous paraît sage de réserver provisoirement une

part des dons qui nous seront transmis en vue de l'avenir. Le jour où les Belges rentreront dans leur pays, il y aura sans doute de grandes misères à soulager parmi les enfants ; un don venant de nous à ce moment ne pourra avoir que le meilleur effet.

Les comptes de la souscription seront publiés dans l'*Educateur*, et le détail en sera tenu à la disposition des Comités des sections.

Bureau du Comité central de la S. P. R.

LE PATRIOTISME

Il y a un patriotisme malsain et dangereux, celui qui n'admet qu'un devoir : le service ou l'impôt militaire ; qui croit que le soldat seul sert la patrie et lui est utile, et que l'honneur du drapeau n'est soutenu que par la baïonnette ou le sabre. C'est ce patriotisme-là qui inspire ce triste aveu d'une jeune fille à son frère sous les armes : « J'en suis parfois à regretter de ne pouvoir servir efficacement la patrie pendant la crise qu'elle traverse » (*Educateur* du 19 septembre, p. 574). C'est le patriotisme de cantine où les grands mots remplacent les nobles sentiments, où la Suisse est représentée par 200 000 hommes faisant leur devoir.

Il y a un autre patriotisme dangereux et malfaisant, issu du premier, celui qui croit que les vertus d'un peuple sont indépendantes des vertus de chacun et qu'une nation d'égoïstes fera tout de même une nation héroïque. Il se base sur l'idée incomplète, donc erronée, que le courage ne peut être que physique et ne s'exerce qu'à l'armée.

Et il y en a un troisième plus dangereux encore que les deux autres ; il s'appuie sur l'histoire guerrière merveilleuse, presque miraculeuse, de nos ancêtres, et, ignorant de l'histoire des autres pays, il les méprise, s'exalte dans une contemplation vaine du passé et oublie de préparer l'avenir ; c'est le chauvinisme, cet être hideux, égoïste et lâche, fait d'orgueil, de méconnaissance de soi et d'ignorance volontaire d'autrui.

Ces trois patriotismes-là sont des parasites du cœur qu'ils rongent et dessèchent ; chacun d'eux n'est qu'une face du problème, l'exagération d'un sentiment au détriment des autres. Le vrai patriotisme, si complexe, si difficile à définir, est fait sans doute

de respect pour l'armée, de courage guerrier et de préférence de son pays à tous les autres ; mais ce sont quelques éléments seulement, importants, non exclusifs, de l'amour du pays. Comme tous les grands sentiments, le vrai patriotisme, fleur noble et pure, ne s'épanouit que dans les grandes âmes. A l'heure du danger plus particulièrement, il comporte pour chacun l'oubli de soi, le sacrifice possible de sa vie et de ses liens, la fierté nationale mise au-dessus des intérêts matériels, l'amour actif de ceux qui souffrent de par la guerre, quels qu'ils soient, la solidarité avec ses concitoyens et, par-dessus tout ou pour résumer tout, le *courage moral*.

Le courage moral, hélas ! il est bien plus difficile à acquérir et à exercer que l'autre ; car patience et résignation sont des qualités rares. Cependant à l'heure actuelle, c'est celui qu'il faut à nos soldats, qui veillent l'arme au pied pendant des semaines et des mois, loin de leurs travaux et de leurs familles ; c'est celui qu'il faut à la population civile toujours inquiète, dont une partie a montré, par sa ruée égoïste sur les magasins, au début de la guerre, qu'elle pratique le « chacun pour soi » plus que le « un pour tous, tous pour un » ; et il le faut surtout pour le moment — espérons qu'il ne viendra pas — où nos frontières attaquées, ceux qui restent en arrière devraient continuer les travaux nécessaires et faire marcher les rouages de la vie ordinaire, étouffer l'angoisse qui les étreindrait et s'armer de calme et de sérénité. Croyez-vous que ce calme et cette sérénité soient des sentiments spontanés ? Non, ils sont l'aboutissement de longs efforts et d'une longue éducation faite en temps de paix.

Chacun est utile, quoi qu'il fasse ; la fillette qui aide à sa maman est aussi nécessaire au pays que le soldat qui fait le coup de feu ; les travaux intérieurs sont toujours importants ; ils le deviennent plus encore en temps de guerre, parce que les bras sont moins nombreux et que beaucoup de gens doivent travailler plus fort. Tout civil qui fait son devoir est patriote ; tout soldat « tire-au-flanc » ne l'est pas, parce qu'il se préfère à son devoir. Souvent nous avons entendu des hommes déclarer : « Quand je porte l'uniforme, je fais ce que je veux, car on ne me reconnaît pas ! ». Sous

l'habit militaire l'on n'est plus en effet qu'un numéro, mais en est-on pour cela moins homme? Celui qui parle ainsi et ne respecte pas l'uniforme qu'il porte n'est pas un patriote.

Il importe d'insister auprès des enfants et de leur dire que le vrai patriote est un homme de caractère, « maître de lui-même pour mieux servir les autres » (Vinet); que celui qui ne fait pas son devoir dans la vie civile, le paresseux, le lâche, le débauché, ne peut pas être un bon soldat; et que l'homme consciencieux, la femme active et au cœur large, sont les gens les plus utiles à leur pays, parce qu'ils forment dans la paix les vertus utiles en temps de guerre.

Il ne faut pas séparer les devoirs civiques des devoirs militaires et laisser croire que faire des « cours » ou payer des impôts sont la seule obligation du citoyen. Il en a d'autres toutes morales et, soyez-en sûrs, il aime d'autant plus son pays qu'il se sent plus fort et meilleur.

Plus son cœur s'élargit, moins l'homme croit à la « nécessité et à la noblesse » de la guerre, moins il croit à la supériorité incontestable de sa nation sur ses voisins d'outre-frontières. Il les étudie au contraire; il remarque leurs défauts et leurs qualités et les compare avec les siens ; il s'aperçoit que l'homme est partout et sous diverses formes semblable à lui-même, qu'il a partout un cœur et une intelligence, et il apprend à le respecter partout. Il aime son pays d'autant plus qu'il le voit faire partie d'un tout homogène, comme une fleur d'un bouquet bariolé, et son patriotisme grandit de l'amour d'autrui. Comment osez-vous prêcher l'amour entre Suisses et la haine pour qui n'est pas Suisse? Quel non-sens! Ne voyez-vous pas que le patriotisme est une partie de la morale et qu'il ne peut lui être opposé?

Quelqu'un a dit, au Congrès de Lausanne, que montrer aux enfants les défauts de notre pays c'est les pousser à s'expatrier ou faire d'eux des antimilitaristes! Quelle aberration! Evidemment, si vous dénigrez systématiquement nos autorités et notre organisation — auxquelles d'ailleurs il n'y a pas à toucher en classe —; si, de parti pris, vous critiquez l'armée et tout ce qu'elle fait; si, égoïstement — car c'est toujours intéressé — vous raillez les

devoirs civiques et si vous les évitez pour vous-mêmes, alors vous ferez des élèves sans foi ni loi, patriotique ni morale. Si vous montrez au contraire un respect sincère pour les autorités supérieures et une estime réelle pour l'armée — je ne dis pas pour chaque officier ou soldat en particulier, car là, il faut distinguer —; si vous avez de l'admiration pour tous les grands citoyens, pour tous ceux qui ont montré du désintéressement, si vous savez aimer les beautés de chez nous sans mépriser ou dénigrer celles d'ailleurs; si vous enseignez que les vertus du citoyen sont celles de l'individu ; si vous-mêmes, vous vous efforcez de vivre une vie digne, respectable et vouée au culte de la patrie, alors, au point de vue patriotique comme au point de vue moral, vous aurez une influence heureuse sur vos élèves.

Deux remarques pour terminer : apprenez aux enfants à voir dans l'histoire autre chose encore que les grands coups d'épée ; c'est-à-dire que nos ancêtres ont été des hommes avec défauts et qualités comme nous, mais qu'ils avaient cette grande vertu : un amour invincible de la liberté ; apprenez-leur à respecter ces ancêtres (on respecte son père même quand on en voit les défauts, pourvu qu'il ait quelque chose de respectable !) et à honorer ce qui représente la patrie : le drapeau. Il y a quelques semaines, l'école de recrues, près de quitter Lausanne, défila dans les rues de la ville ; je possède une photographie intéressante qui montre quatre collégiens regardant le drapeau : un seul soulève sa casquette ! L'on m'a rapporté qu'au défilé de la 1^{re} division à Berne, il y a quelques jours, un seul homme salua le drapeau de je ne sais quel bataillon ! Personne, homme ou enfant, ne devrait voir passer le drapeau fédéral, ce noble et glorieux emblème, sans se découvrir respectueusement, et aujourd'hui moins que jamais.

G. CHEVALLAZ

UNE OCCUPATION POUR LES PETITS

En ces tristes circonstances de l'heure présente, la solidarité et l'entr'aide semblent s'imposer à chacun.

Les enfants le comprennent aussi, et il n'est pas jusqu'aux plus jeunes qui ne puissent collaborer à cette œuvre de charité et de dévouement, née sur le sol suisse, et qui a nom « la Croix-Rouge ».

Il est tout indiqué d'intéresser les petits, les tout petits, d'une façon pratique,

à la guerre. On consacrera, dans ce but, une ou deux leçons à faire du *parfilage*. Dans les classes fröbeliennes, le tissage pourra être remplacé par cette occupation, les enfants pouvant se rendre compte que leurs bandes de papier verticales et horizontales correspondent tout à fait à ce morceau de toile dont ils enlèvent les fils pour qu'il n'en reste que la trame.

Cet ouvrage d'un nouveau genre leur plaira, et quand ils sauront que c'est pour les soldats blessés à la guerre, ils redoubleront de zèle et d'habileté.

Ces enfants, devenus grands, se rappelleront toute leur vie, avec un sentiment de tristesse et de reconnaissance, l'époque lointaine où, assis sur les bancs de l'école enfantine de la ville ou du village, ils travaillaient pour les blessés en faisant de la charpie, car « les souvenirs d'enfance — graves ou gais — ne s'effacent jamais ! »

N.-B. — Pour ce travail, prendre de la toile de fil, de préférence, et veiller à ce que les enfants aient les mains très propres, bien que la charpie soit désinfectée avant d'être employée et qu'elle ne soit pas appliquée directement sur la plaie ou la blessure, mais utilisée comme tampon entre des bandes.

Le Bureau qui reçoit pour la Croix-Rouge se trouve à l'avenue Ruchonnet, 26, Lausanne.

E. N.

SOUSCRIPTION EN FAVEUR DES ENFANTS BELGES

8^{me} liste.

Ecoles : Treytorrens, 10 fr. ; Sainte-Croix, 2^e f., 10 fr. ; Bioley-Orjulaz, réf., 10 fr. ; Cornes-de-Cerf, 1^e, 15 fr. ; Chavannes (Renens), 2^e, 5 fr. ; Ollon, 27 fr. 40 ; Pailly, 14 fr. 70 ; Villars-Burquin, 10 fr. ; Morges, 120 fr. ; Pully, 74 fr. 50 ; Onnens, 12 fr. 35 ; Saint-Saphorin s. Morges, 9 fr. ; Ormont-Dessus, sup. et maître 20 fr. ; Lovattens, 19 fr. 20 ; Payerne, 6 f., 9 fr. 50 ; Avenches, 55 fr. 36 ; Founeux, 2^e, 11 fr. 01 ; Prangins, 19 fr. 40 ; Lausanne, 6 df., 4 fr. 40 ; Bercher, 27 fr. 10 ; Oulens s. Lucens, 6 fr. 80 ; Blonay, 17 fr. 80 ; Valeyrès-sous-Ursins et maître, 30 fr. ; Bex-village, 120 ; Chavornay, 28 fr. ; Saint Cierges, 15 fr. 80 ; Sainte-Croix, 1^e, 9 fr. ; 3^e et 4^e, 13 fr. ; Belmont sur Lausanne, 14 fr. ; Mur, 16 fr. ; Payerne, 3^e f., 12 fr. ; 6 g., 5 fr. ; Sorvilier, 8 fr. 15 ; Saubraz, 8 fr. 54 ; Saint-Saphorin, Lavaux, 17 fr. ; Saint-Georges, 1^e, 9 fr. 50 ; Etoy, 25 fr. ; Belmont, Villaret, Gressy, 55 fr. ; Cuarny, 33 fr. 35 ; La Chaux de Sainte-Croix, 1^e, 14 fr. 20 ; Préverenges, 14 fr. 20 ; Sarzens, 5 fr. ; Seleute, 10 fr. ; Granges-Marnant, 50 fr. 10 ; Curtilles, 13 fr. 50 ; Grandvaux-village, 20 fr. ; Brassus, 22 fr. 30 ; Enf. Pontaise, (M. Chappuis), 3 fr. ; Saint-Légier, 1^e, 20 fr. ; Yens, 22 fr. ; Brenles, 1^e, 7 fr. ; Couvet, 94 fr. 85 ; Boveresse, 36 fr. 80 ; Saint-Oyens, 12 fr. ; Rivaz, 15 fr. ; Lavey, 20 fr. 65 ; Lutry, 2^e, 8 fr. ; Morres et personnel, 14 fr. ; Chevroux, 16 fr. 30 ; Combremont le-Grand, 18 fr. 45 ; Montherond, 10 fr. ; Démoret, 10 fr. ; Sainte-Croix, 1^e f., 9 fr. ; Cuarny, 1 fr. ; Givrins, 13 fr. 30 ; Echallens, 2^e cath., 4 fr. 20 ; Mont-la-Ville, 24 fr. 50 ; Fontaines, 15 fr. 45 ; Ecagnens, 3 fr. ; Payerne, 2^e f., 10 fr. ; 4^a f., 10 fr. ; Chemblon et maître, 12 fr. 10 ; Ecole Normale, Lausanne, 2^e envoi, 10 fr. ; Collonge, 3^e, 10 fr. 65 ; Bussigny sur Mor-

ges, 32 fr. 60 ; Chailly sur Vevey, 54 fr. 50 ; Corsier, 21 fr. 50 ; Enf., Pontaise (M. Notz), 4 fr. ; Savuit, 1^e, 12 fr. 55 ; Ouchy et personnel, 235 fr. 55 ; Riex, 4 fr. ; Cully, 31 fr. 55 ; Sassel, 20 fr. 80 ; La Forclaz, 12 fr. 50. — Liste de la section de Nyon, 74 fr. ; de Vevey, 87 fr. ; d'Aigle, 60 fr. (déjà comptabilisé, mais porté par erreur dans la 7^e liste sous le nom de « Ecoles de Bex »).

De Mmes et MM. L. Tharin, Lausanne, 2 fr. ; H. Jaccard, Baulmes, 5 fr. ; L. Vonnez, Payerne, 5 fr. ; H. Annen, Donatyre, 4 fr. ; A. Payot, Villars-Tiercelin, 5 fr. ; E. Jaccaud, Blonay, 5 fr. ; J. F., Chardonne, 5 fr. ; M. Pahud, Essertines, 8 fr. ; L. Michaud, Juriens, 3 fr. ; Couvet, Corps enseignant, 25 fr. ; Môtiers, Corps enseignant, 15 fr. ; R. Bory, Yvonand, 5 fr. ; L. Berthoud, Lavey, 5 fr. ; R., Noville, 10 fr. ; Anonyme, Genève, 20 fr.

Montant des listes précédentes : 6322 fr. 76. Total général, au 13 décembre, 8543 fr. 72. — La souscription reste ouverte. Compte de chèques postaux II, 125.

Errata, 7^e liste, au lieu de : La Barre. 144 fr. 60, lire Villamont 144 fr. 60.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Les instituteurs vaudois et l'armée.** — Il n'est pas exact que « tous les instituteurs non gradés aient été licenciés ». Au contraire, cette demande, qui avait été formulée par l'ensemble des départements de l'instruction publique de la Suisse, a été repoussée par l'autorité militaire supérieure.

Chaque canton a pu obtenir, à titre exceptionnel, un petit nombre de libérations, dans les cas les plus urgents. Le canton de Vaud en a obtenu trente et quelques, sur cent quarante non gradés ; c'est, au dire de l'adjudance générale, celui qui en a obtenu le plus grand nombre. Il est vrai qu'il a aussi le plus grand nombre d'instituteurs en service, après Berne.

***** L'école au Grand Conseil.** — Dans sa session ordinaire de novembre qui vient de prendre fin, notre haute autorité législative a eu plusieurs occasions de s'occuper de l'école et du corps enseignant.

1^o Lors de la discussion du budget pour 1915, M. le Dr David fait remarquer qu'on a abandonné petit à petit le poste prévu pour l'enseignement du dessin. L'école cantonale de dessin dotée par Arland d'une somme de 34 000 fr. n'existe plus. Elle fut pourtant très fréquentée et compta jusqu'à 200 élèves. Il serait utile de la rétablir, car un jeune homme qui veut se perfectionner dans l'étude du dessin, si nécessaire dans nombre de métiers, ne peut le faire à Lausanne ; il doit aller dans d'autres villes compléter son enseignement. M. le conseiller d'Etat Chuard se déclare tout disposé d'entrer dans les vues du Dr David, car il y aurait un réel intérêt de rétablir cette école ; le Département de l'Instruction publique a déjà étudié la possibilité de créer dans notre canton un diplôme spécial pour l'enseignement du dessin.

2^o A propos des subsides accordés aux communes pour payer leurs instituteurs, M. Buchet, d'Etoy, fait observer qu'ensuite de la mobilisation, plusieurs localités ont été privées de leurs instituteurs et ont dû pourvoir à leur remplacement pro-

visoire. Il en est ainsi résulté pour elles une augmentation sensible des dépenses, aussi demanderont-elles à l'Etat de leur aider pour faire face à ces obligations extraordinaires. Pour cela, il serait bon d'augmenter le chiffre de 335 000 fr. qui est prévu pour ce poste. M. Chuard répond que ce chiffre avait été fixé au moment où l'on croyait obtenir le licenciement des instituteurs. Les démarches faites dans ce but n'ayant pas complètement abouti, des mesures ont été prises pour les remplacements nécessaires. L'Etat verra à prendre à sa charge une partie des frais en provenant. En tous cas, le Conseil d'Etat veillera à sauvegarder dans la plus grande mesure possible les intérêts et des communes et des instituteurs. Quant au traitement de ces derniers actuellement sous les drapeaux, il leur est garanti légalement pendant six mois. Il faut espérer faire davantage en cas de besoin. Si le chiffre porté au budget ne suffit pas, le Département compte bien demander un crédit supplémentaire, car il estime que les dépenses en question sont incompressibles.

3^e Une observation invite le Conseil d'Etat à prendre pour base unique, dans l'élaboration de la loi sur les pensions de retraite des maîtres secondaires, le nombre des années de service seulement, le traitement ne devant pas entrer en ligne de compte. M. Chuard annonce qu'un projet de loi sur les pensions de retraite du personnel enseignant primaire, secondaire et du corps pastoral est prêt et qu'il convient d'ajourner toute discussion jusqu'au moment où ce projet viendra devant le Grand Conseil. Il fait en outre voir la complexité de la question et expose brièvement l'économie du projet de loi établi. L. GROBÉTY.

GENÈVE. — Le concours pour l'admission au stage dans les Ecoles primaires, a eu lieu récemment. Il a permis, fort à propos, de renforcer le corps enseignant que la mobilisation avait réduit dans d'assez fortes proportions.

La participation a été à peu de choses près la même que celle des années précédentes ; seize messieurs (18 en 1913) et quarante-cinq demoiselles (49 en 1913), s'étaient inscrits. Sur ces 61 candidats, 46 ont été acceptés : tous les messieurs et 30 demoiselles.

Le règlement pour le concours en vue du stage, revisé en janvier 1914, fut appliqué à cette occasion pour la première fois. Il n'avait subi d'ailleurs qu'une modification importante consistant dans la suppression des développements oraux de la composition française. Il comprend donc maintenant une rédaction sur un sujet d'ordre pédagogique, pour laquelle les candidats disposent de cinq heures ; une lecture française expliquée ; la lecture d'un texte allemand très simple avec traduction et compte rendu oral en allemand ; l'explication d'un problème d'arithmétique aux élèves d'une classe primaire.

D'autre part, les résultats obtenus par les candidats à leurs examens de maturité ou de capacité, qui entraient autrefois pour un tiers dans la moyenne du concours, ne comptent plus que pour un quart. On tend donc aujourd'hui à accorder une importance plus grande aux qualités et aux aptitudes pédagogiques des futurs instituteurs.

D'une façon générale, le jury a émis une appréciation élogieuse qui confirme et accentue celle des concours précédents. En particulier, il s'est plu à recon-

naitre que l'épreuve de composition française, surtout chez les jeunes gens, marquait un sensible progrès.

Le sujet imposé était le suivant : Commenter ces paroles du père Girard : Une de mes maximes a été de mettre de côté, autant que possible, tous les châtiments et toutes les récompenses.

FRANCE. — L'Ecole pendant la Guerre. — J'ai voulu savoir comment en cette année terrible se faisait la rentrée des classes et je suis allé visiter une école, loin, bien loin de Paris, dans un pays qui n'a pas eu — directement du moins — à souffrir des maux de la guerre.

A la veille de la mobilisation, le personnel de cette école se composait d'un directeur et de quatre adjoints. Sur les quatre, trois ont été mobilisés et incorporés dans l'active ou dans les services auxiliaires de l'armée. L'un d'eux, qui avait été blessé, est déjà retourné au feu.

Pour remplir ces vides, l'inspection académique a envoyé un jeune homme pourvu du brevet simple, mais qui n'a accepté ces fonctions que comme situation d'attente, car il désire, je crois, entrer dans les Postes et Télégraphes. Avec lui, on a dépêché au directeur une jeune institutrice qui sort de l'école normale, soit, en réalité, deux suppléants pour occuper trois places vacantes.

Mais, je me hâte de le dire, cette organisation est pour le moment suffisante et voici pourquoi. En même temps que diminuait le nombre des maîtres, la population scolaire s'abaissait dans d'assez fortes proportions.

Les petits et les moyens sont rentrés au jour fixé; mais les grands sont restés chez eux. Ils ont déserté le cours supérieur et le cours complémentaire, si bien que l'école se trouve, pour ainsi dire, décapitée.

J'ajoute que jamais absences n'ont été mieux justifiées. Nous sommes dans un pays agricole. La mobilisation a fait disparaître en quelques jours toute la population valide et cela en pleine moisson. Pour la première fois depuis un siècle, depuis les mémorables campagnes de 1813 et de 1814, on a vu les femmes remplacer les hommes dans les travaux des champs. En ce moment elles arrachent les pommes de terre¹. Après, viendra la récolte des fruits, la fabrication du cidre, la fumure, l'ensemencement. Pour tout cela, on a besoin du travail des petits gars, de ceux du moins qui ont les bras solides et sont déjà initiés aux travaux des champs. Voilà pourquoi la grande classe risque de n'être guère fréquentée cet hiver.

Il n'en fut pas de même en 1870 et pour cause. On vivait alors sous le régime de l'engagement décennal. Tous les membres de l'enseignement public se trouvaient exemptés du service militaire. Seuls, les engagés volontaires restèrent sous les drapeaux jusqu'à la conclusion de la paix. Mais les instituteurs, en majorité, n'avaient pas quitté leurs postes et la rentrée se fit dans des conditions normales.

Quant à la population elle-même, elle était aussi moins profondément atteinte. On ne connaissait pas le service obligatoire. Sur les champs de bataille, c'étaient des armées qui se heurtaient et non pas, comme aujourd'hui, des nations armées. Beaucoup d'hommes valides restèrent en ce temps-là dans leurs foyers. Aussi n'avait-il pas été nécessaire de faire appel, pour les travaux des champs, à la main-d'œuvre des enfants de douze à quinze ans. On put ainsi éviter une

¹ Cette correspondance aurait dû paraître en octobre.

perturbation générale qui aura sa répercussion sur toutes les œuvres post-scolaires. Que voulez-vous ? A la guerre comme à la guerre. On fera partout le possible. Chacun y mettra du sien.

A. BALZ.

BIBLIOGRAPHIE

Le *Jeune Citoyen*. Hier, j'ai reçu une visite à laquelle je ne m'attendais guère cette année. Qui ? Je vous le donne en mille ? — Le *Jeune Citoyen*. Nous nous connaissons depuis fort longtemps ; mais il a sur moi un avantage énorme, celui de rester jeune alors que je vieillis. Comme pour attester son incontestable jeunesse, il se présente en un bel habit vert, couleur des feuilles fraîches. Et qui le croirait ! Malgré la guerre, malgré les frimas, il m'apportait une gerbe de fleurs rares, dénichées je ne sais où. Le temps m'a manqué jusqu'ici pour les détailler toutes et en apprécier la valeur ; mais, comme mon ami est généreux, il s'en ira sûrement vous offrir sa moisson. Voyons un peu : « La mobilisation de l'armée suisse » (avec gravure) ; — des « Poésies », dont deux de notre ami A. Roulier ; — des « Lectures diverses », toutes très intéressantes ; puis, ce qui est naturel pour un patriote, des pages très attachantes sur la « vie militaire », l'« infanterie », l'« artillerie », les « signaleurs »...

Tiens ! pour un peu il semblerait que mon jeune ami veuille essayer de porter une barbe au menton : ne m'offre-t-il pas une dissertation savante sur les machines de « la ferme du Grabret », et une autre sur « la montre de nacre » ? Voici encore une substantielle « Revue de l'année », puis des « Pages d'actualité » qui rappelleront à ceux qui ont pu les voir les « fêtes de Genève » et l'« Exposition nationale », et enfin une partie pédagogique dont je ne chercherai pas à vous démontrer la valeur, mais qui me frappe par plusieurs innovations heureuses.

Le tout orné de portraits, de vues et de cartes.

Pour qui cette floraison ? Les instituteurs en feront leur profit, bien certainement ; mais c'est pour les futurs citoyens du pays que mon ami en habit vert a préparé sa gerbe. Les cours complémentaires étant supprimés, il serait très regrettable que nos jeunes gens laissent passer sans l'accueillir le journal — ou plutôt le recueil — qui leur offre une si précieuse collection de choses intéressantes. S'ils veulent bien lui accorder une très modeste rétribution (car il a ses frais aussi), il leur fournira l'occasion de travailler à leur développement, de se récréer, de collectionner pour l'avenir des renseignements fort utiles. Et si j'étais encore à la tête d'une classe de grands garçons, je leur dirais : « Voulez-vous être au courant des actualités et en garder le souvenir ? Voulez-vous lire avec profit les journaux ? vous préparer à être de vrais, d'utiles citoyens ? Alors, achetez le *Jeune Citoyen* ! Ce que je ne puis faire, d'autres, mieux placés, le réaliseront certainement dans le milieu où s'exerce leur activité. Mon jeune ami, plus pimpant que jamais, peut poursuivre sans crainte sa tournée de visites : il recevra partout l'accueil bienveillant qu'il mérite.

Si j'ai eu le grand plaisir de le recevoir cette année à ma table de travail, je n'aurai garde d'oublier que la maison Payot et Cie l'a habillé de frais, et que des collaborateurs anonymes ont monté sa gerbe. ERNEST VISINAND.

L'influence de l'Optimisme et de la Gaité sur la santé physique et morale. Edition française. Genève, chez Jeheber. Prix fr. 1.50.

M. Marden vient d'obtenir en Amérique par ses livres un immense succès, dû à sa nouvelle orientation de la pensée par l'influence de l'optimisme.

Ce petit volume est d'un auteur jusqu'à présent inconnu de notre public français, mais hautement apprécié par les Américains. Dans les circonstances actuelles où la lecture des nouvelles de la grande guerre européenne nous accable et nous déprime si fortement, la nouvelle orientation de la pensée que nous apportent les ouvrages de Marden nous aide à écarter le cauchemar de la guerre et nous influence heureusement.

Reçu : *Almanach pour tous, 1915.* Edition J.-H. Jeheber, 28, Rue du Marché, Genève. Riche table de matières, nombreuses gravures, dont une hors texte.

Les pépinières forestières scolaires dans le canton de Vaud en 1913. Rapport présenté à l'assemblée générale de la Société vaudoise des forestiers, à Vallorbe, le 5 juin 1914, par Henri Badoux, inspecteur-forestier.

VARIÉTÉ

Les douze commandements de Lord Curzon.

Lord Curzon prit ces jours derniers la parole dans un meeting tenu à Harrow. Le sujet de la conférence était, vous vous en doutez, la guerre. Il développa ce thème : « Comment se comporte un peuple fort en temps de guerre. » Et il conclut que la digne attitude d'une grande nation comme l'Angleterre tenait dans les douze préceptes que voici :

« Ne pensez pas que la guerre ne vous atteint pas personnellement.

N'ayez pas d'excès de joie à la nouvelle des victoires ni d'abattement en apprenant des défaites.

Ne vous laissez pas énerver par les dommages que vous et les vôtres subiront.

Ne soyez pas effrayé par les listes des pertes si longues et parfois si affligeantes.

Ne croyez pas que vous savez comment il faut conduire la campagne et que l'état-major ne le sait pas.

Ne devenez pas nerveux parce que le progrès de la guerre est lent. Il ne peut être autrement sur ces théâtres d'opérations.

Ne croyez pas tout ce qui vient de Berlin.

Ne dépréciez pas l'ennemi.

Ne vous épouvez pas à prévoir quel sera le destin de l'empereur d'Allemagne dans ce monde et dans l'autre.

Ne commencez pas à partager l'Allemagne avant de l'avoir conquise.

N'écoutez pas ceux qui crient : Halte ! avant d'avoir pleinement atteint le but de la guerre..

La guerre finie, n'en oubliez pas les leçons. »

PARTIE PRATIQUE

LEÇONS POUR LES TROIS DEGRÉS

Noël.

VOCABULAIRE. *Les mots du vocabulaire sont indiqués par les élèves; ils sont écrits au tableau noir (toujours au singulier), classés, puis recopiés plusieurs fois dans les cahiers.*

Les noms : Noël, -anniversaire, naissance, Jésus, fête; compliment, souhait, vœu, surprise, cadeau, convive, invité, parent, ami, repas; — arbre, sapin, bougie, lumière, chant, exhortation; — bonhomme Noël, barbe, manteau, poche, bâton, âne, hotte; — jouet, joujou, pantin, polichinelle, poupée, berceau, ménage, construction, cheval, chemin de fer; — verge; — neige, givre, frimas, bise, froid, gel; — bûche de Noël, cheminée, âtre, soulier, sabot, chausson; — malheureux, pauvre.

Les qualificatifs : Noël gai, joyeux, heureux; fête religieuse; sapin vert, illuminé, décoré; bonhomme Noël vieux, âgé, cassé, bon; barbe blanche, longue, poudrée de givre, manteau long, lourd, blanc de neige; hotte grosse, grande, vaste, immense, pleine, lourde; joujou neuf, riche, amusant, magnifique; compliment sincère, affectueux.

Les verbes : On fête, on célèbre Noël; on invite, on secourt le pauvre et le malheureux; on attend, on espère le bonhomme Noël; il arrive malgré le froid et la neige; il s'appuie sur un long bâton; il porte une grosse hotte; il descend par la cheminée; il emplit de jouets les souliers des enfants sages et de verges ceux des méchants.

ELOCUTION. *Pour les petits :* Nommez les jouets que vous désirez? les jouets que vous possédez? les jouets que vous connaissez? Nommez des jouets de petites filles? de petits garçons? Que font les enfants le soir de Noël? Où placent-ils leurs chaussures? Qui les remplit de jouets? Avez-vous vu le bonhomme Noël? Comment est sa barbe? son dos? Quel habit a-t-il mis? Que porte-t-il? Pourquoi est-il si voûté? Que met-il dans les souliers des enfants sages? des enfants méchants?

Pour les grands : Dans quel mois célèbre-t-on Noël? Quel jour? Que nous rappelle cet anniversaire? Qu'est-ce qu'une fête annuelle? Nommez des fêtes annuelles? Comment célèbre-t-on Noël dans notre pays? Décrivez une bûche de Noël? un arbre de Noël? Qu'est-ce qu'un compliment? Récitez un compliment? Composez un compliment, en prose? en vers? Quel compliment vaut le mieux? (celui que nous dicte notre cœur).

RÉCITATION : Un compliment. (*Pour un bébé.*)

Papa, maman,
Je vous aime,
Grand-papa, grand'maman
Et vous de même.
A tous, bien gentiment,
Je dis : Bonjour, bon an.

Un compliment. (*Pour un enfant plus grand.*)

Ces quatre petits vers vous disent le bonjour ;
Ces quatre petits vers vous peignent mon amour ;
Ces quatre petits vers vous offrent vos étrennes ;
Ces quatre petits vers vous demandent les miennes.

Rêve de Noël.

1. Les bébés roses, dans la cendre,
Ont mis tous leurs petits souliers. .
2. Derrière une bûche, ils ont même,
Tandis qu'on ne les voyait pas,
Mis, par précaution suprême,
Leurs petits chaussons et leurs bas.
3. Puis, leurs paupières se sont closes
A l'ombre des rideaux amis...
Les bébés blonds, les bébés roses,
En riant se sont endormis.
4. Et jusqu'à l'heure où l'aube enlève
Les étoiles du firmament,
Ils ont fait un si joli rêve
Qu'ils riaient encore en dormant.
5. Ils rêvaient d'un pays magique
Où l'alphabet fût interdit.
Les arbres étaient d'angélique,
Les maisons de sucre candi.
6. Et, sur les trottoirs de réglisse,
On rencontrait, — c'était charmant !
Des bonshommes de pain d'épice
Qui vous saluaient gravement.

ROSEMONDE ROSTAND.

ELOCUTION : Que font les enfants le soir de Noël ? — Où mettent-ils leurs souliers ? — Pourquoi mettent-ils encore sous la cheminée leurs chaussons et leurs bas ? — Que signifient les mots « rideaux amis » ? — Comment l'aube peut-elle enlever les étoiles du firmament ? — Quels beaux rêves ont fait les petits enfants ? — Racontez un beau rêve ? un beau rêve de Noël ?

Le bon vieux.

1. Tout près de l'étang qui reflète
Les peupliers au vent courbés,
J'ai vu passer, oh ! quelle fête !
Le bonhomme cher aux bébés.
2. Le givre qui tombe des branches
Emaillant de cristaux fleuris,
Couvrait d'un tas de guêpes blanches
Les plis droits de son manteau gris.
3. Par les sentiers, sous la feuillée,
Il s'en allait à petits pas,
Tout joyeux, la mine éveillée,
Comme s'en vont les grands-papas.
4. Sur sa pauvre échine voûtée,
Ses deux coudes sur les genoux,
Il portait toute une hottée
De galettes et de joujoux.
5. « Bonhomme, où vas-tu ? m'écriai-je.
— « Les innocents sont mes amis :
Je leur porte à travers la neige
Les joujoux qu'on leur a promis. »

CLOVIS HUGUES.

ELOCUTION : Quel est le bonhomme cher aux bébés? (le bonhomme Noël.) — De quoi était couvert son manteau? — A quoi ressemblait le givre? — Que sont des cristaux fleuris? (petites parcelles de glace ressemblant à des fleurs.) — A qui est comparé le bonhomme Noël? — Pourquoi? (parce que, comme un grand-papa, il est heureux de porter des joujoux aux petits enfants.) — Que signifie « échine voûtée » et « ses deux coudes sur les genoux »? — Qui sont les innocents? (les tout petits enfants).

RÉDACTIONS : **Ma nouvelle poupée.**

SOMMAIRE : Faites la description de la poupée (ou d'un autre jouet) que vous venez de recevoir.

SUJET TRAITÉ : Ma poupée s'appelle Lili. Elle a de beaux cheveux blonds et bouclés, une petite bouche rose, de grands yeux bleus, des mains potelées et de jolis petits pieds. J'aime Lili comme une maman aime son enfant; je m'occupe beaucoup d'elle; je la lave, je la peigne, je l'habille. Souvent, je l'emmène à la promenade. Le soir, je la déshabille, je la couche dans son petit lit blanc et je l'endors au son d'une ancienne chanson.

Lettre à un frère.

SOMMAIRE : A l'occasion de la fête de Noël, écrivez une lettre à votre frère, soldat de l'armée fédérale. Donnez-lui des nouvelles de la famille et dites-lui votre joie de pouvoir lui adresser, avec tous vos souhaits, un petit cadeau que vous avez confectionné vous-même à son intention.

La croyance au bonhomme Noël.

(Avant de faire traiter ce sujet, lire aux élèves la dictée *Noël* de George Sand. — Voir plus loin.)

SOMMAIRE : Dites comment vous vous représentiez le bonhomme Noël lorsque vous étiez tout petits. Décrivez les émotions que vous éprouviez la veille de Noël et votre désir d'assister à l'arrivée du bon petit vieux. Indiquez ce que vous faisiez le lendemain matin. Montrez enfin comment vous avez venus vos premiers doutes sur l'existence du père Noël.

Fin d'année.

SOMMAIRE : Le mois de décembre est sur son déclin. — Grandeur des jours et des nuits. — Le nouveau millésime. — Le calendrier. — A quoi fait penser le renouvellement de l'année.

SUJET TRAITÉ : Le mois de décembre est sur son déclin, ce qui veut dire qu'il va se terminer, qu'il arrive à sa fin. Depuis juillet, les jours ont continuellement diminué. Le 22 septembre, quand commença l'automne, leur durée était égale à celle des nuits. C'est le 22 décembre, quand l'hiver est entré en scène, qu'ils ont été le plus courts et que les nuits ont été les plus longues. Dans une semaine, l'année 1914 sera entièrement écoulée et un nouveau millésime, celui de 1915, figurera sur les monnaies, sur les médailles, sur les monuments, sur les lettres, sur tous les documents, sur tous les écrits. Avec l'année qui va disparaître, disparaîtront aussi tous les calendriers utilisés jusqu'ici; des nouveaux devront les

remplacer. Le renouvellement de l'année fait penser aux étrennes, aux souhaits de bonheur et de bonne santé et aussi aux beaux jours d'un prochain printemps.

DICTÉES : **L'arbre de Noël.**

L'arbre de Noël était brillamment illuminé et richement décoré. Les jouets étaient nombreux. On voyait des poupées aux joues roses qui se cachaient derrière des feuilles vertes, de petits bonshommes à face réjouie, dont le ventre était gonflé de bonbons. Il y avait des montres à aiguilles mobiles, de petits ménages de poupée ; il y avait des fusils, des tambourins, des soldats, des drapiaux, des ménages en fer-blanc, des toupies, des ménageries, des livres, des fleurs. Tout flambait, tout miroitait. Les enfants étaient heureux ; tous les yeux brillaient devant ces merveilles.

D'après DICKENS.

GRAMMAIRE : 1. Etude de l'imparfait. 2. Mettre la dictée au présent. 3. Remarques sur l'accord des verbes dans les expressions : tout *flambait*, tout *miroitait*, tous les yeux *brillaient*.

Noël.

Ma mère me chantait une berceuse, la veille de Noël ; mais comme cela ne revenait qu'une fois l'an, je ne me la rappelle pas. Ce que je n'ai pas oublié, c'est la croyance absolue que j'avais à la descente par le tuyau de la cheminée du petit père Noël, bon vieillard à barbe blanche, qui, à l'heure de minuit, devait venir déposer dans mon petit soulier un cadeau que j'y trouvais à mon réveil.

Minuit ! cette heure fantastique que les enfants ne connaissent pas, et qu'on leur montre comme le terme impossible de leur veillée ! Quels efforts incroyables je faisais pour ne pas m'endormir avant l'apparition du petit vieux ! J'avais à la fois grande envie et grand'peur de le voir : mais jamais je ne pouvais me tenir éveillée jusque-là, et, le lendemain, mon premier regard était pour mon soulier, au bord de l'âtre. Quelle émotion me causait l'enveloppe de papier blanc, car le père Noël était d'une propreté extrême, et ne manquait jamais d'empaqueter soigneusement son offrande. Je courais pieds nus m'emparer de mon trésor. Ce n'était jamais un don bien magnifique, car nous n'étions pas riches. C'était un petit gâteau, une orange, ou tout simplement une belle pomme rouge. Mais cela me semblait si précieux, que j'osais à peine le manger. L'imagination jouait là son rôle, et c'est toute la vie de l'enfant...

Je me rappelle fort bien la première année où le doute m'est venu sur l'existence réelle du père Noël. J'avais cinq ou six ans, et il me sembla que ce devait être ma mère qui mettait le gâteau dans mon soulier. Aussi il me parut moins beau et moins bon que les autres fois, et j'éprouvais une sorte de regret de ne pouvoir plus croire au petit bonhomme à barbe blanche.

GEORGE SAND.

VOCABULAIRE : *berceuse*, air pour endormir les enfants ; *je ne me la rappelle pas*, je ne m'en souviens pas ; *petit père Noël*, bonhomme Noël ; *fantastique*, surnaturel, qui frappe l'imagination ; *le terme impossible*, point, moment que l'on ne peut atteindre ; *âtre*, partie de la cheminée où l'on fait le feu ; *un don*, un cadeau ; *l'imagination*, faculté de se représenter des choses que l'on n'a pas vues ; *le doute*, l'incertitude, le soupçon.

ORTHOGRAPHE

Degrés intermédiaire et supérieur.

Les fontaines.

Un village qui a beaucoup de fontaines est bénit ; elles chantent une chanson qu'on entend de partout, qu'on entend le jour et la nuit, une chanson douce, caressante, monotone, apaisante. Quand on est triste, on l'écoute, et petit à petit le calme rentre dans le cœur qui se plaignait ; quand on est gai, on aime l'entendre, elle fait une harmonie avec l'autre chanson qui chante en nous ; quand on est heureux, on sait qu'elle vous félicite du bonheur qu'on a ; ainsi la chanson des fontaines fait du bien à tous et le village est bénit d'en posséder beaucoup.

Comme l'eau coule du goulot des fontaines, doucement, sans arrêt, toujours la même, limpide et fraîche, la vie coule dans le village, tranquille, jour après jour, suivant des rites arrêtés, suivant de vieilles traditions. Les choses se perpétuent. Les légendes vivent. Les croyances demeurent. Les histoires se répètent. On va aux champs et on en revient. On laboure et on sème.

La bonne terre.

DANIEL BERSOT.

VOCABULAIRE : Caressante, monotone, apaisante, se plaindre, l'harmonie, l'arrêt, limpide, le rite, la tradition, se perpétuer.

Ortographie d'usage : Goulot, cahot, bientôt ; cacao, piano, loto ; dos, os, enclos, éclos, repos, chaos, dispos, propos ; radeau, bateau, fléau, réseau ; lourdaud, pataud, rustaud ; défaut, levraud.

Permutations : Copier la dictée en permutant les verbes au futur ou au présent du conditionnel et en soulignant les pronoms.

(Dictée du degré intermédiaire : 1^{er} alinéa.)

P. CHAPUIS.

GÉOMÉTRIE

Problème de géométrie.

Le cône d'une collection de solides géométriques a 4 cm. de rayon et 15 cm. de hauteur. A quelle distance du sommet (prise sur l'apothème) faudrait-il le scier par un plan parallèle à la base pour le partager en deux parties, cône et tronc, équivalentes en volume ?

Solution.

Soient V le cône total et V' le cône supérieur = $\frac{V}{2}$.

Ces deux cônes étant semblables, le rapport $\frac{V}{V'} = \frac{R^2 H}{r^2 h}$ devient, puisque

$$\frac{R}{r} = \frac{H}{h}, \frac{R^3}{r^3}, \text{ mais } R = 4, \text{ et } R^3 = 64,$$

$$\text{donc } \frac{V}{V'} = \frac{R^3}{r^3} = \frac{64}{r^3} = \frac{2}{1}, \text{ d'où } 2 r^3 = 64 \text{ et } r = \sqrt[3]{32} = 3, 47.$$

Si h est la hauteur du petit cône, nous aurons, considérant les deux triangles-

$$\text{rectangles semblables : } \frac{15}{4} = \frac{h}{\sqrt[3]{32}} \text{ d'où } 4 h = 15 \sqrt[3]{32} \text{ et } h = \frac{51 \sqrt[3]{32}}{4}$$

L'apothème du petit cône, que nous avons à chercher, n'est autre que l'apothème du petit triangle rectangle. Donc :

$$\begin{aligned} a^2 &= \left(\frac{15}{4} \sqrt[3]{32} \right)^2 + \left(\sqrt[3]{32} \right)^2 = \frac{225}{16} \left(\sqrt[3]{32} \right)^2 + \left(\sqrt[3]{32} \right)^2 = \\ &= \left(\frac{225}{16} + 1 \right) \left(\sqrt[3]{32} \right)^2 = \frac{241}{16} \left(\sqrt[3]{32} \right)^2 \\ a &= \sqrt{\frac{241}{16}} \left(\sqrt[3]{32} \right) = \frac{\sqrt[2]{241} \times \sqrt[3]{32}}{4} = \frac{15,52 \times 3,17}{4} = 12,2996 \text{ cm.} \end{aligned}$$

RÉPONSE : Le trait de scie devra entamer le bois à une distance de 12,2996 cm. = 12,30 cm. du sommet.

MAURICE REYMOND.

ARITHMÉTIQUE

Problèmes pour les maîtres.

1. Vous demandez mon âge et mon prénom ?

Mon âge est égal à son tiers, plus le produit de son neuvième par les deux tiers de son septième. Quant à mon prénom, vous le trouverez dans le calendrier, si à 15 vous ajoutez les $\frac{2}{3}$ du nombre des jours écoulés depuis le commencement de l'année au jour de ma fête (y compris), plus la $\frac{1}{2}$ des jours à courir depuis le jour de ma fête à la fin de l'année ordinaire.

2. *Géométrie.* — Comment, avec la règle et le compas, peut-on diviser un triangle en deux surfaces équivalentes par une parallèle à la base ? M. à L.

3. Quel est le plus court chemin d'un point A à un autre point B, en touchant la ligne x y ?



. B

. A

A. GOY.

Adresser les solutions (pour un ou plusieurs problèmes) au rédacteur de la partie pratique avant le 15 janvier 1915.

VARIÉTÉ

Curieuse prononciation de quelques mots de la langue française.

Les poissons *affluent* à cet *affluent* de la rivière. — Ils *négligent* leurs devoirs, tu es moins *négligent*. — Nos *intentions* sont que nous *intentions* un procès. — Les poules du *couvent couvent*. — Nous *portions* nos *portions*. — Il *est* de l'*est* de la France. — Je *vis* ces *vis* rouillées. — Tes *fils* ont tendu des *fils*. — Il n'est pas *fier*, on peut s'y *fier*. — Il *convient* qu'ils *convient* leurs parents.

Ch.-H. WEBER.